APPEL À PROJET 2026 COMMISSION CULTURE – UT2J

Dossier de candidature

A renvoyer au plus tard le 09/01/2026 à l'adresse vp-culture@univ-tlse2.fr

Chères et chers collègues enseignant es et chercheur es, Chères et chers doctorant es,

La Commission Culture lance son appel à projets annuel pour financer des projets culturels et artistiques en lien avec la formation et la recherche. Les projets devront montrer la manière dont ils prolongent, éclairent ou complètent des activités pédagogiques et/ou scientifiques. Ils peuvent être portés par tout·e enseignant·e, enseignant·e-chercheur·e, ou doctorant·e de l'UT2J (N.B. : les étudiant·e·s porteur·se·s de projet sont toutefois invité·e·s à se rapprocher du PAIE pour obtenir des informations sur les dispositifs qui leur sont accessibles).

Les projets portés collectivement seront particulièrement appréciés, même si les projets individuels seront étudiés. Les porteur se s devront démontrer que les retombées de leur action concernent la collectivité.

Le projet peut se dérouler sur les campus de l'UT2J (Mirail et sites en région) ou bien hors les murs. Il est à noter que la Commission Culture n'a pas vocation à financer des sorties culturelles.

Le public visé peut être une communauté UT2J (étudiant·e·s et/ou personnels), un public scolaire ou le grand public. Il est nécessaire de bien préciser le type de public visé dans le dossier de candidature.

Peuvent être subventionnés de nouveaux projets ou des projets récurrents. Cependant, les projets récurrents ne seront pas financés au-delà de trois années consécutives, afin d'encourager la mise en place de partenariats et de cofinancements (internes ou externes à l'UT2J).

La Commission Culture dispose d'un budget limité. En fonction du nombre de projets retenus et des sommes demandées par les porteur·se·s de projets, la Commission Culture répartira la somme disponible et pourra être amenée à revoir les montants demandés à la baisse, afin d'accompagner un maximum de projets. Il est par ailleurs à noter que les subventions demandées ne pourront pas dépasser 1 300 €, sans quoi elles seront rejetées. Le montage financier doit être pluriel : la Commission Culture ne pourra apparaître comme financeur unique.

Les projets devront obligatoirement être réalisés et terminés avant la fin de l'année 2026.

Pour postuler, merci de remplir le dossier de candidature ci-joint, composé d'une partie « renseignements », d'un résumé du projet ainsi que d'un budget prévisionnel (merci de respecter la nomenclature du dossier).

Une présentation plus détaillée du projet (maximum 2 pages) peut être annexée au dossier de candidature.

Le dossier (en UN SEUL document) doit être envoyé par mail à la Commission au plus tard le **09.01.26 à 12h** : <u>vp-culture@univ-tlse2.fr</u>

L'ensemble des projets sera examiné par la Commission Culture. Les porteur se s de projet seront invité e s à présenter leur demande devant la Commission le **20.02.26 au matin**.

Il est demandé aux porteur se s de projet d'adresser les supports de communication à la VP déléguée à la Culture et de faire mention du soutien de la Commission. Un bilan sera à retourner : cf. tableau à remplir en fin de document.

Bien cordialement, Emeline JOUVE Vice-présidente déléguée à la Culture

DOSSIER A COMPLETER ET RETOURNER

TITRE / DÉSIGNATION DU PROJET :
DATE(S) DU PROJET.
DATE(S) DU PROJET :
LIFLIAN DECCENTIACY actuals addication du pasiet.
LIEU(X) PRESSENTI(S) pour la réalisation du projet :
NOW DU (DEC DODES UP (c) DE DOUET
NOM DU/DES PORTEUR(S) DE PROJET :
(Fonction, adresse mail professionnelle)
PROJET INEDIT ou RECURRENT (dans le 2 nd cas, merci de préciser la/les dates des éditions
précédentes)
precedentes
RÉSUMÉ DU PROJET

PARTENAIRES DU PROJET :
COMPOSANTE PORTANT LE PROJET (Département, équipe d'accueil, etc. pour versement de la subvention) :
PUBLIC(S) VISÉ(S) (Nature et estimation) :
RETOMBÉES ATTENDUES POUR L'UT2J :
COMMUNICATION DU PROJET (supports envisagés, affichage, flyers, web, etc.):

BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ

Budget stabilisé au [ajouter date] :

Type de recettes	Organisme financeur	Montant	Statut de la
			demande
			(« obtenue » ou
			« en cours »
RECETTES INTERNES UT	2J		
-			
-	Commission Culture		
	UT2J		
-			
Total Recettes internes			
RECETTES EXTERNES UT2J			
-			
-			
-			

Total Recettes externes		
TOTAL RECETTES		

Type de dépenses	Détail des dépenses	Montant
Accueil invités (artistes, profess	ionnels, conférenciers, etc.)	
Déplacements		
Hébergement		
Repas		
Rémunération		
Production de l'événement		
Production d'œuvre		
Production de panneaux		
d'expo°		
Location salle(s)		
Achat/location de matériel		
Assurance		
Reprographie de flyers /		
affiches		
Reprographie de programmes		
Objets promotionnels		
Frais de traduction		
Création numérique		
Etc		
TOTAL DÉPENSES		

BILAN A COMPLETER ET RETOURNER

TITRE DU PROJET :				
DATE DU PROJET :				
NOM DU PORTEUR.SE.E :				
COUT TOTAL DU PROJET :				
SUBVENTION OBTENUE PAR LA COMMISSION CUI SOMME DEPENSEE (de la somme versée par la co DETAIL DES DEPENSES DE LA SUBVENTION COMM	mmission culture) :			
Le bilan mettra en avant les retombées du projet culturel artistique financé par la commission culture pour l'établissement				
RESUME DU PROJET (200 mots max) :				
CROISEMENT DES DOMAINES (montrer en quoi votre projet a articulé les domaines artistiques et recherche/pédagogiques) (200 mots max) :				
PUBLIC AYANT BENEFICIE DU PROJET (nature et nombre) (200 mots max) :				
VISIBILITE DU PROJET (récapitulatif des réseaux auprès de qui la diffusion a été faite)				